

Club Mouche Tricastin

Chers amis Pêcheurs,

Le Club Mouche Tricastin est heureux de vous proposer une manche du championnat de France de Promotion Nationale Réservoir, qui se déroulera, le **Dimanche 16 octobre 2022** sur le réservoir de la **Germanette à SERRES (05 - Hautes Alpes)**.



Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de cette journée ainsi que les informations nécessaires à cette épreuve.

Notre club organise un déjeuner à 12 h 30 à l'intention des compétiteurs, commissaires et accompagnants, moyennant la modique somme de 15 € par personne. (Poulet basquaise)

Le nombre de compétiteurs étant limités, seuls les 21 premiers inscrits via la billetterie, seront retenus. il y aura une pêche en barque 7 rotations 52mn

Empoisonnement du lac environ 1T, lâcher de 100kg tout les 15 j

Le rendez-vous est fixé le Dimanche 16 octobre à 7 h 00 au réservoir de la Germanette.
« Maison de la Pêche »

Un apéritif de clôture vous sera offert par le Club mouche Tricastin. En fin de journée, après l'annonce des résultats.

Dans l'attente, nous vous souhaitons, Chers amis pêcheurs, la meilleure réussite possible à notre critérium des Hautes Alpes et un agréable séjour parmi nous.

Le Président,

Christian AVINAUD

Page à retourner et remplie via la billetterie

Compétiteur : NOM Prénom
Club N° Licence
Tél
E-mail@.....

Arbitre : NOM Prénom
Club N° Licence

Compétiteurs (inscription Droit de Pêche inclus le repas midi +1/2 repas arbitre) =70 €

Repas accompagnant : 15 € x 15 =€

TOTAL REGLEMENT :€

Critérium de la Germanette- Dimanche 16 octobre 2022

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- ⇒ 7 h 00 RDV au Réservoir de la Germanette (SERRES 05)
Règlement des inscriptions, contrôle licences et certificats médicaux
Café offert par le Club Mouche Tricastin
- ⇒ 8 h 00 Tirage au sort des lots de pêche
Affectation des commissaires et remise des feuilles de marque
- ⇒ 8 h 15 Briefing
- ⇒ 9h 9h52 Début de la 1^{ère} manche (7rotations de 52 mm + 12 mn de pause)
10h04 -10h56
11h08-12h
12h12- 13h 04
- Repas poulet basquaise+ accompagnement vin dessert café
- ⇒ 14 h30- 15h22 Début de la 5^{ème} manche (30rotations de 52 mm + 12mn de pause)
- ⇒ 14h30 -15h22
- ⇒ 15h34 -16h26
- ⇒ 16h38-17h- 17h30
- ⇒ 18 h 15 Annonce des résultats
Apéritif de clôture

INFORMATIONS UTILES

I - RESERVOIR la GERMANETTE

<u>Gestion</u> :	AAPPMA « La Truite du Buëch »
<u>Surface</u> :	1.6 ha.
<u>Profondeur</u> :	de 1 à 5 mètres. Eaux cristallines. Quelques herbiers. Poste largeur 10 à 15 m maxi.
<u>Population</u> :	Truites fario, arc en ciel, rotengles, Blageons, vairons. Densité de 800 kg truites AEC
<u>Taille des prises</u> :	Truites arc en ciel de 45 à 80 cm,
<u>Conditions climatiques</u> :	Vent Mistral possible, mais site très ensoleillé

- REGLEMENTATION

Au cours de ce Critérium, la réglementation F.F.P.S. (FIPS) pour les compétitions de Promotion Nationale sera strictement appliquée.

RAPPEL :

- * Cachet du médecin obligatoire sur votre licence ou certificat médical médecin
- * compétiteurs et arbitre licencié FFPS pour 2 compétiteurs, Pass Sanitaire ,ou test PCR – de 48h Obligatoire

- HEBERGEMENT :

- **Guide des hébergements sur : <http://www.buech.com>**
- **Office du tourisme du pays de Serres : 04 92 67 00 67**
<http://www.montagne-en-provence.com>

AUTRES INFORMATIONS :

- Pêche dans l'eau STRICTEMENT INTERDITE mais bottes conseillées
- Accès : sortie de SERRES, RTE de Sisteron, direction LARAGNE, environ 2 km sur votre droite direction Base de loisirs de Germanette, « La Maison de la Pêche » AAPPMA « La Truite du Buëch » parking à proximité.